

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/09/2021

Dossier complet le :

30/09/2021

N° d'enregistrement :

2021-11658

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un exutoire pluvial existant
Boulevard des Ecoles - Le Château d'Oléron

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **LEPIE**

Prénom **BERNARD**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune du Château d'Oléron

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Le Maire

RCS / SIRET

2 1 1 7 0 0 9 3 5 0 0 0 1 1

Forme juridique commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°19 « Rejet en mer dont le débit est supérieur ou égale à 30 m ³ /h »	Le rejet des eaux pluviales est existant depuis la création de la citadelle du Château d'Oléron. Un ouvrage pour éviter que cet ouvrage soit bouché par le sable lors des marées hautes sera aménagé sur la plage. Ce rejet d'eau pluvial (rejet ponctuel) sera régulé en amont par un régulateur de débit de 75 l/s soit 270 m ³ /h le temps de la pluie

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des voiries de la Citadelle, la commune a entrepris la réhabilitation des réseaux pluviaux où cela était nécessaire. Au niveau du boulevard des Ecoles, où il y a de très fréquente inondation par débordement des réseaux pluviaux, un bassin de rétention de 80 m³ a été réalisé avec un régulateur de débit de 75 l/s (270 m³/h). Le rejet régulé s'effectue dans l'exutoire pluvial existant; exutoire créé lors de la construction de la citadelle (année 1628). Toutefois à marée haute (pour les coefficient important) cet exutoire est obstrué par le sable. Ainsi, pour éviter ce phénomène, un ouvrage sera aménagé sur la plage:

- 1 Regard 1000*1000 pour raccordement exutoire
- 1 DN400 sur 14 ml avec enrochement dessus
- 1 clapet anti – retour de type TIDFLEX (clapet de nez anti-refoulement en élastomère)

4.2 Objectifs du projet

La création de l'ouvrage a pour objectif de limiter les inondations des habitations situées en point bas du Boulevard des Ecoles (inondations en date du 27/09/2019, du 10/10/2020).

Toutefois pour que ce bassin soit efficace, il est nécessaire de créer l'ouvrage sur la place pour éviter que l'exutoire soit obstrué par le sable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Au regard du caractère d'urgence lié aux risques d'inondations des biens et des personnes de la Rue des Ecoles, les travaux seront réalisés dès l'obtention de l'autorisation d'occupation du domaine public (demande en cours).

Les travaux ne s'effectueront qu'à marée basse avec la pose du regard 1000*1000 puis des DN400 avec le clapet antiretour. L'enrochement sur les DN400 s'effectuera au fur et à mesure de l'avancement de la pose des DN400.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modalités de maintenance de l'ouvrage seront assurées par les services techniques de la commune du Château d'Oléron.

Les modalités de maintenance consistent seulement à s'assurer que :

- Les blocs de pierre n'ont pas été déplacés lors des marées hautes notamment lors de période de forts coefficients et de période de tempête.
- Le clapet de nez anti-refoulement n'est pas obstrué

La fréquence des modalités de maintenance est la suivante :

- Une surveillance quasi journalière sur les 2 premiers mois de mise en service et en fonction des coefficients de marées
- Une surveillance hebdomadaire en suivant
- Une inspection systématique lors des gros coefficients de marées ou après chaque événement tempétueux

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales - UNIMA - 2008

Porté à Connaissance d'Antériorité et Modification de réseaux - IMPACT eau environnement - 2018

Demande de Concession du Domaine Public Maritime - En cours

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bassin versant drainé à l'exutoire	2.718 ha
Emprise de l'ouvrage à créer sur la place	30 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard des Ecoles
Commune Le Château Oléron

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 11' 40" 270 Lat. 45° 53' 24" 81N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type I n°801 - Vasières Côte Est d'Oléron ZNIEFF type II n°589 - Marais et Vasières de Brouage Seudre Oléron ZICO Ile d'Oléron, Marais de Brouage Saint Agnant
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En dehors des espaces remarquables du littoral de la commune
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réserve Naturelle de Moëze - Oléron
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La citadelle et les fortifications sont des éléments protégés au titre des Monuments historiques
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention Risques 'Inondations / Submersion
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	projet dans ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC FR5400431 et ZPS FR5410028 - Marais de Brouage et Marais Nord d'Oléron
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SC10 Ile d'Oléron

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	apport d'enrochement mais le sable présent ne sera pas évacuer et sera remis naturellement sur cet enrochement lors des marées hautes
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de blocs pour l'enrochement
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rejet est existant depuis le 17ème siècle. La qualité des eaux rejetées sera améliorée par rapport au rejet actuel puisqu'il sera mis un ouvrage de rétention permettant une décantation et donc une dépollution des eaux rejetées
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La qualité des eaux rejetées sera améliorée grâce à la décantation dans l'ouvrage de rétention contrairement à la situation initial d'un point de vue quantitatif, le débit de rejet sera équilibré au débit actuel de l'exutoire pas d'incidences qualitative et quantitative

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'inondations submersion. c'est pourquoi l'enrochement permettra la stabilité de l'ouvrage le clapet de nez permettra d'assurer le rejet et éviter l'ensablement et donc les inondations des habitations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passage des engins de chantier sur la plage à marée basse et sur 8-15 jours seulement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit seulement lors des travaux.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le rejet pluvial aménagé existe depuis de 17ème siècle. pas de rejet supplémentaire
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets inertes non dangereux (plastiques, cartons, bois, etc) seront stockés dans des bacs étanches et pouvant être ramené manuellement vers le parking de la Plage du Mail ou sera installé la base de vie. Un container mobile tout-venant de type poubelle de 300 L sur roue sera disposé sur la zone de chantier et sera ramené sur le parking entre chaque marée. Le tri des déchets de chantier s' effectuera sur le parking via la mise en œuvre de bac de récupération pour tri sélectif

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les buses DN400 seront recouvertes par un enrochement lui même recouvert naturellement par du sable
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Durée des travaux ; étalée sur 2 semaines en fonction des marées (impossibilité de travailler à marée haute)
- Travaux réalisés hors période estivale (Juillet – Août), hors période tempétueuse et hors période de marées à forts coefficients
- Matériels nécessaires sera évacué avant chaque marée haute
- Le périmètre de travaux sera délimité par des piquets et représentera une surface de moins de 100 m²
- Le dépôt des matériaux nécessaire à la réalisation des ouvrages se effectuera se fera sur le parking de la plage du Mail à 180 m
- Les matériaux utilisés seront des matériaux seins.
- Les pelles mécaniques nécessaires à la pose des ouvrages seront munies d' huile végétale; pas d'entretien sur site de travaux
- Les déchets (plastiques, cartons, bois, mégots, etc) seront stockés dans des bacs étanches et pouvant être ramené manuellement vers le parking de la Plage du Mail ou sera installé la base de vie. Un container mobile tout-venant de type poubelle de 300 L sur roue sera disposé sur la zone de chantier et sera ramené sur le parking entre chaque marée

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation ne nous parait pas nécessaire car les différents dossiers réalisés indiquent l'absence d'incidence que ce soit quantitatif ou qualitatif.

D'un point de vue quantitatif, le débit de rejet est équivalent au débit capacitaire de l'exutoire, rappelons le existant depuis le 17ème siècle.

D'un point de vue qualitatif l'ouvrage de rétention permet un abbattement de pollution qui n'existait pas avant; amélioration de la qualité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PORTE A CONNAISSANCE D' ANTERIORITE & DE MODIFICATION DES RESEAUX NOTE MODIFICATIVE DEMANDE DE CONCESSION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à LE CHATEAU D'OLERON

le, 21 SEPTEMBRE 2021

Signature

B. LEFÈVRE
 Maire adjoint





Plan modificatif au porté à connaissance d'antériorité

Echelle 1/700

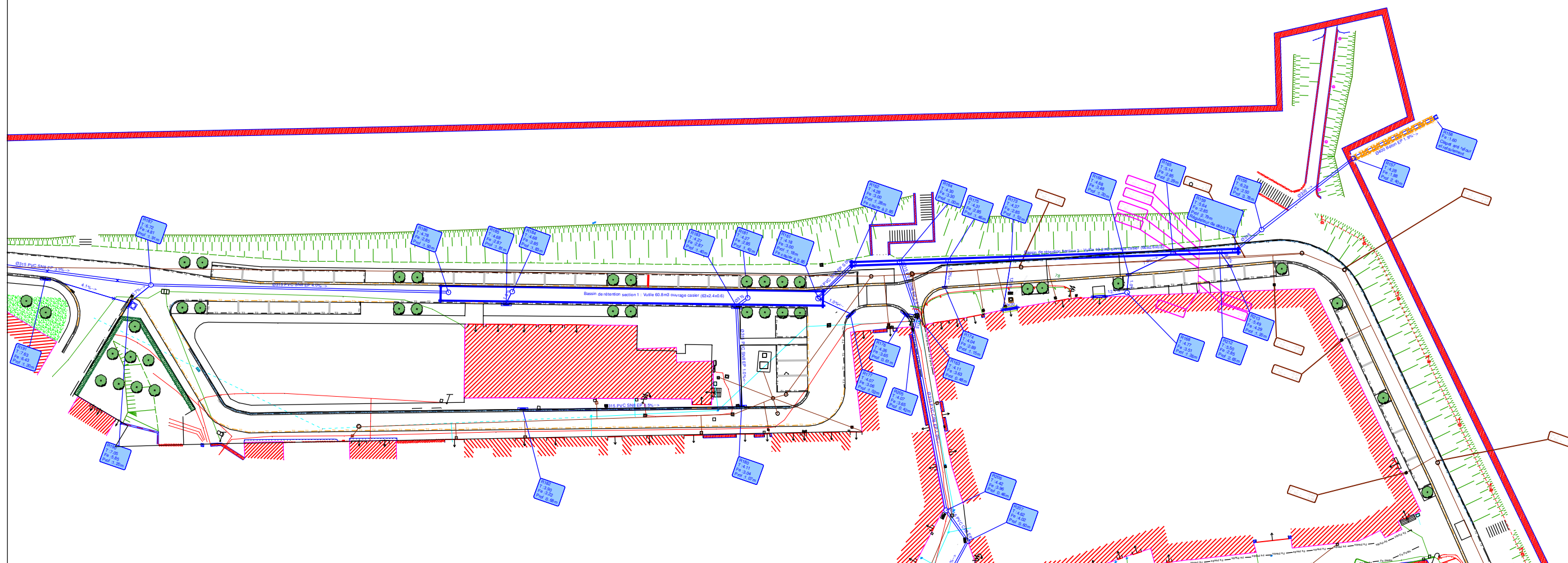


Légende Existant

- Bord de chaussée
- Fil d'eau bordure
- Arrière de bordure
- Caniveau
- Mur
- Bâtiment
- Haie
- Mur avec clôture
- Pavés


Légende Pluvial




- Regard EP
- Grille 20x75
- Avaloir + Grille
- Grille 40x40
- Avaloir
- Acodrain





Légende Existant	
	Bord de chaussée
	Fil d'eau bordure
	Arrière de bordure
	Caniveau
	Mur
	Bâtiment
	Haie
	Mur avec clôture
	Pavés
Légende Pluvial	
	Regard EP
	Grille 20x75
	Avaloir + Grille
	Grille 40x40
	Avaloir
	Acodrain


 AMÉNAGEMENT URBAIN ET VOIRIE
 Plan modificatif au porté à connaissance d'antériorité
 Echelle 1/700



NOTICE Relative à la création d'un exutoire des eaux pluviales

SOMMAIRE

I - Rappel du contexte

II - Le projet de reprise de l'exutoire

III - La perception visuelle de l'ouvrage

IV - Conclusion

I - Rappel du contexte

Dans le cadre du projet d'aménagement des rues de la citée du Château d'Oléron, il est prévu la remise en état des voiries et la mise en oeuvre de nombreux aménagements connexes, qu'il s'agisse du traitement paysager des rues et (ou) du rétablissement de certains réseaux sous la chaussée.

Pour rappel, ce projet de grande ampleur a fait l'objet d'un permis d'aménager déposé en mairie en date du 19/10/2018.

La présente note concerne précisément la mise en oeuvre d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales localisé Boulevard des Ecoles.

Dans le cadre du dossier de « Porté à Connaissance et Modification des réseaux » relatif à la loi sur l'Eau en date du 29 Janvier 2018, il avait été envisagé, selon les prescriptions du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAEP) la création d'un bassin de rétention en amont du rejet de l'exutoire.

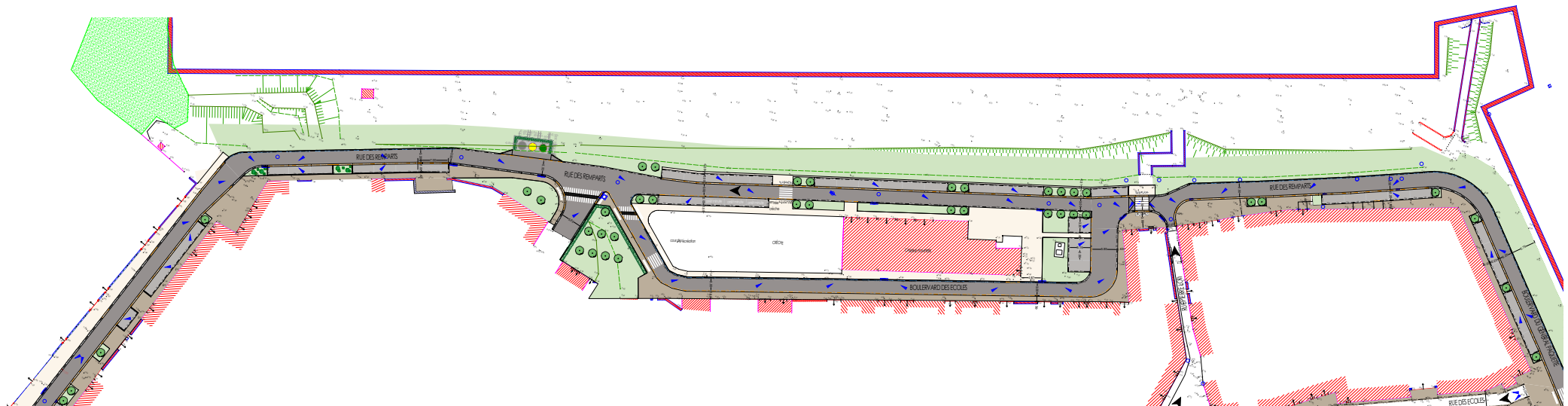
Au regard des contraintes techniques des réseaux existants et de la cote réelle de l'exutoire (fil d'eau à 2.2m), et des tranches d'aménagement des rues, le projet initial est quelque peu modifié.

Ce projet concerne la création d'un ouvrage de stockage des eaux sous la future voirie et prévoit la remise en état d'un exutoire situé au pied d'un des murs de fortification de la ville, sur son extrémité Nord-Est.

Concernant ce dernier, il s'agit du seul élément visible du projet que la présente note s'attache à décrire.



(source : IGN)



Extrait du Plan PRO relatif à l'aménagement de la rue des Ecoles

II - Le projet de reprise de l'exutoire

L'exutoire existant est régulièrement ensablé lors des marées hautes engendrant un mauvais écoulement des eaux pluviales et des débordements des réseaux existants. Dans le cadre des travaux du boulevard des Ecoles, des travaux sont proposés pour limiter cet ensablement.

Ainsi, le projet prévoit la reprise de l'ouvrage existant par une nouvelle installation qui se compose de deux éléments :

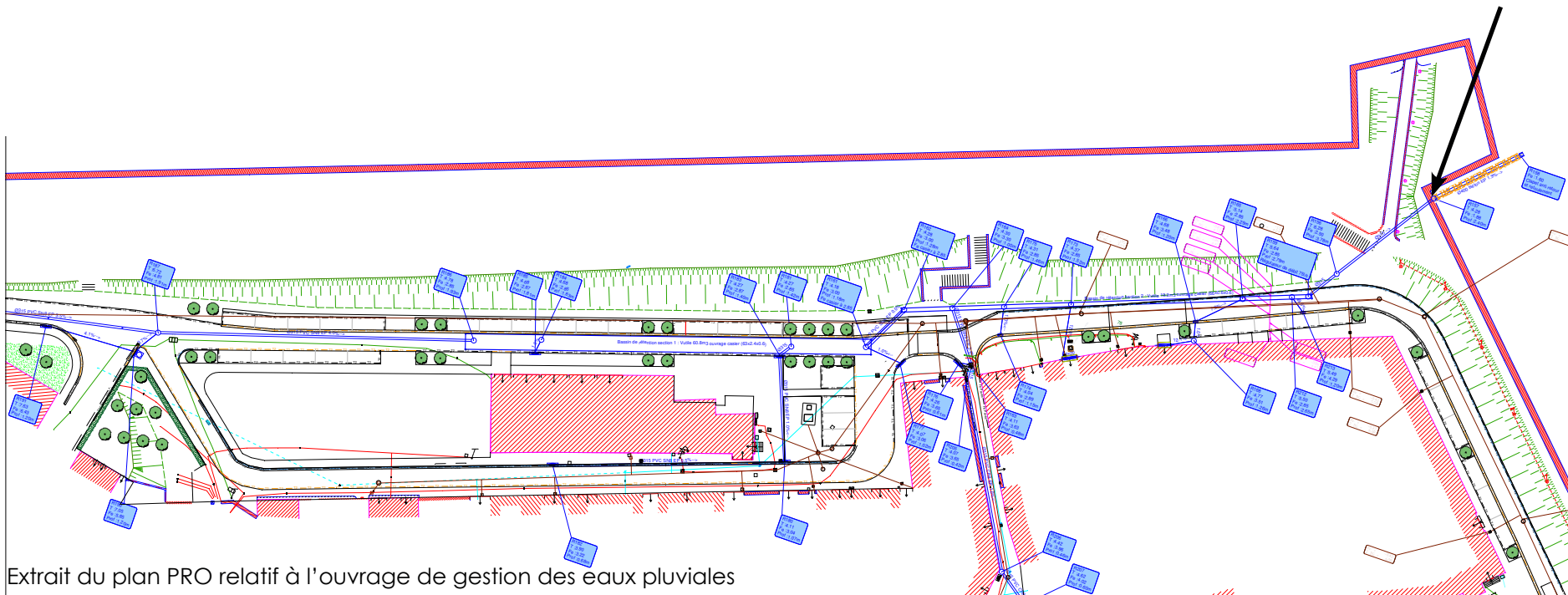
- une fosse en béton accolée au mur du rempart d'une hauteur totale de 2,5 mètres,
- un enrochement des buses en béton qui rejeteront les eaux pluviales à 15 mètres en retrait du mur des remparts.

Ces éléments ne seront que partiellement visibles puisqu'ils seront ensablés naturellement par le mouvement des marées :

- la fosse en béton le sera pour le tiers de sa hauteur, soit une partie émergée du sable de 1,5 mètre,
- l'enrochement le sera aussi sur sa partie amont (connectée à la fosse en béton) et restera partiellement visible sur sa partie aval. (Voir plan de détail ci-après)

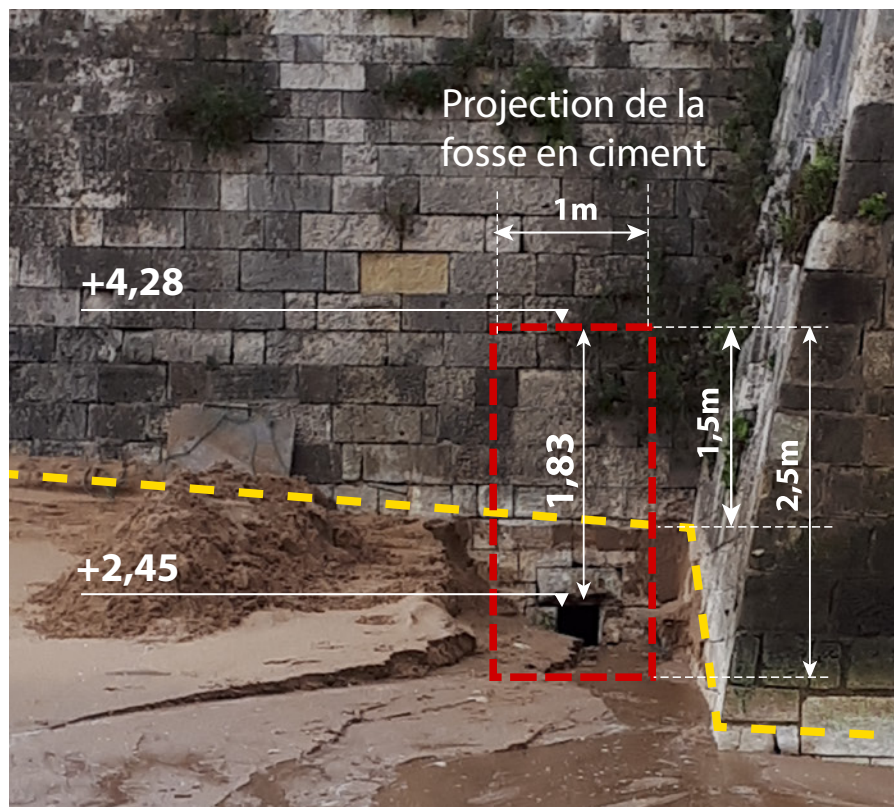


L'ouvrage existant subissant un ensablement régulier



Extrait du plan PRO relatif à l'ouvrage de gestion des eaux pluviales

II - Le projet de reprise de l'exutoire

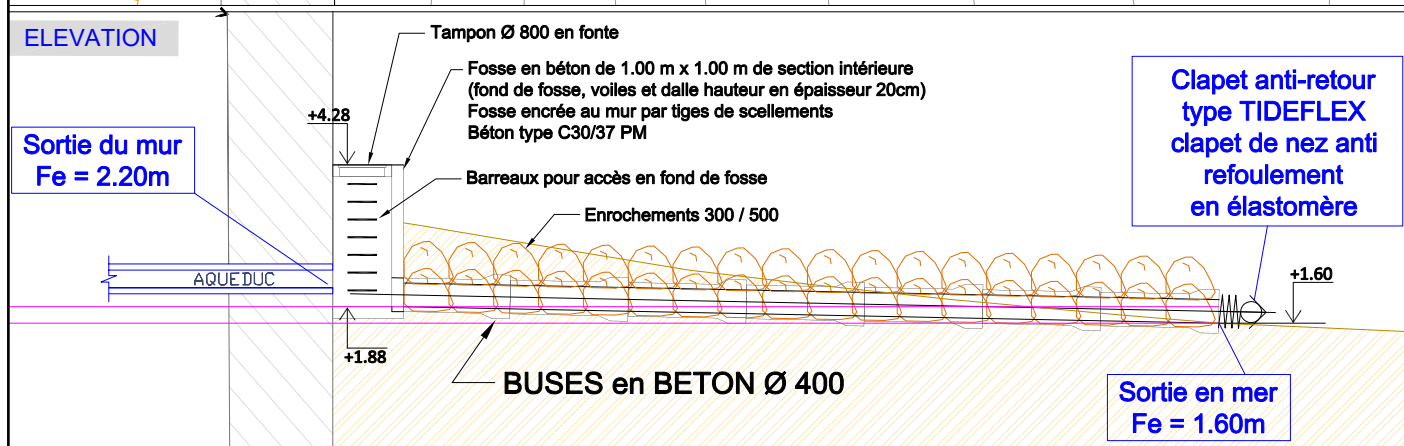
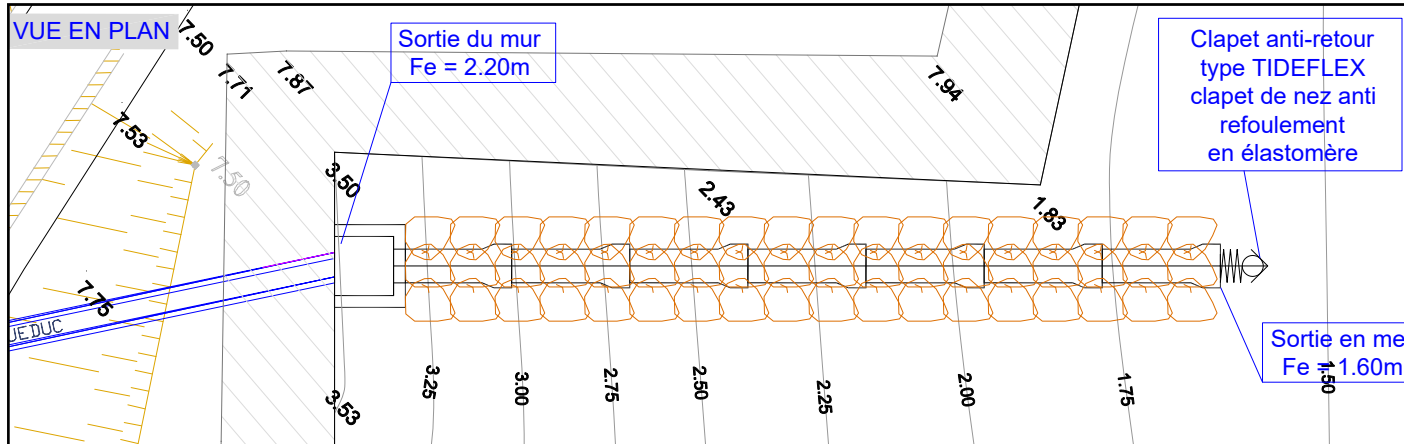
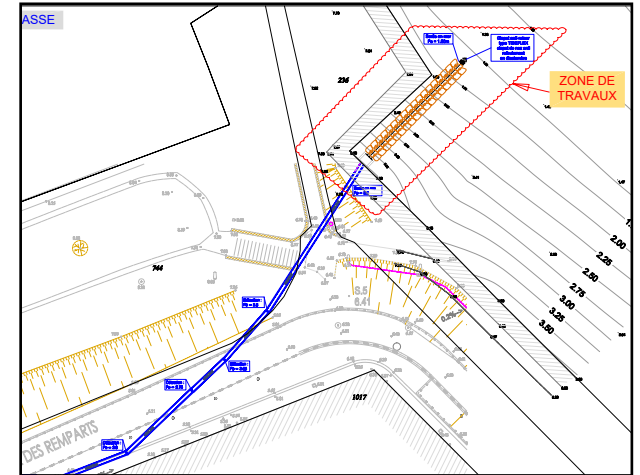


(source : Projection de la future fosse ; BE URBANhymns

II - Le projet de reprise de l'exutoire

Détails relatifs à l'exutoire

Cet aménagement apporte une réponse technique à la contrainte d'ensablement régulier que connaît l'ouvrage existant. Il est ainsi destiné à pérenniser l'évacuation indirecte des eaux pluviales vers la mer.



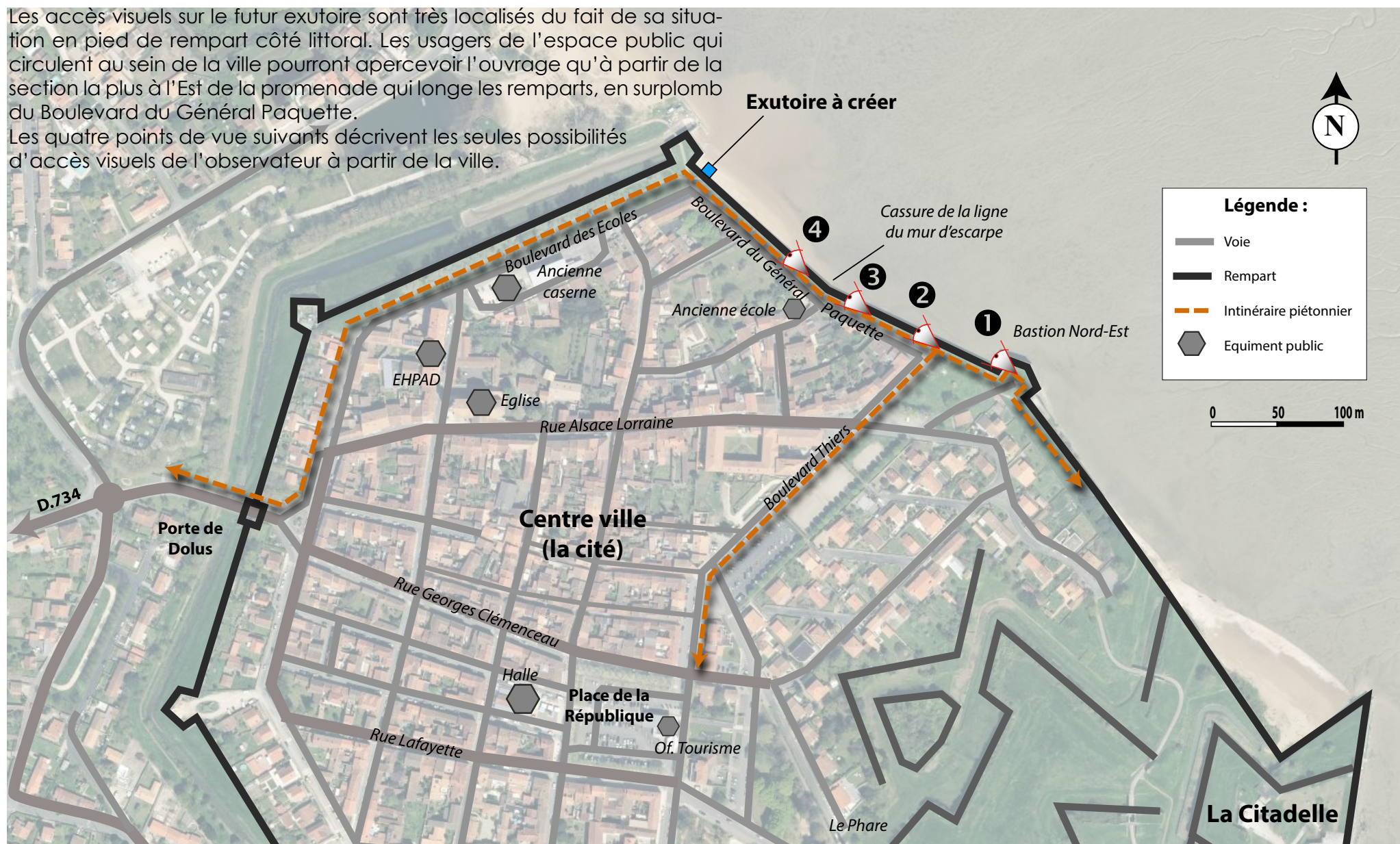
LEGENDE: Circulation routière chantier Clôture de chantier Zone de travaux Piste de chantier Aires de stockage	DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME - VILLE DE LE CHATEAU D'OLERON Exutoire Boulevard des écoles BTPS Atlantique 7 rue des Garbes 16500 PONS Tel 05 46 91 28 09	Page : 2 / 2 Date : 16/01/2020 Fait par : BTPS
--	---	--

(source : Plan et coupe techniques de l'exutoire, BE BTP SAatlantique)

Carte de localisation des vues

Les accès visuels sur le futur exutoire sont très localisés du fait de sa situation en pied de rempart côté littoral. Les usagers de l'espace public qui circulent au sein de la ville pourront apercevoir l'ouvrage qu'à partir de la section la plus à l'Est de la promenade qui longe les remparts, en surplomb du Boulevard du Général Paquette.

Les quatre points de vue suivants décrivent les seules possibilités d'accès visuels de l'observateur à partir de la ville.



III - La perception visuelle de l'ouvrage

Vues de la promenade piétonne longeant le rempart Nord-Est et surplombant le boulevard du Général Paquette



❶ Vue à partir du bastion Nord-Est



❷ Vue à partir de la promenade à hauteur du boulevard Thiers



❸ Vue à partir de la promenade à proximité de la cassure du mur d'enceinte ; le futur ouvrage est encore perceptible



❹ Vue à partir de la promenade après la cassure du mur d'enceinte ; l'ouvrage disparaît



Afin de percevoir une partie de l'ouvrage, il est nécessaire que l'observateur s'avance en appui sur le mur d'enceinte de la ville. Dans sa position normale, la promeneur ne perçoit pas l'ouvrage.

III - La perception visuelle de l'ouvrage

Vues du Boulevard du Général Paquette

A hauteur d'oeil, la perception du futur ouvrage n'est pas possible à partir de la rue car le relèvement du mur ceinturant la ville bloque les vues.

En se rapprochant de l'ouvrage, l'écart de niveau entre la rue et le rempart est de plus en plus marqué bloquant ainsi intégralement les vues sur le littoral.



Le projet n'est pas de nature à porter atteinte à la qualité des sites et des paysages de la commune du Château d'Oléron et plus particulièrement aux qualités patrimoniales de la cité et de ses murs d'enceinte historiques du fait :

- d'un accès visuel sur l'ouvrage très localisé à l'échelle de la ville et relativement éloigné de l'ouvrage projeté par rapport à sa taille;

Comme le démontre le présent relevé photographique, c'est uniquement sur une séquence courte que la perception visuelle de l'ouvrage projeté est rendu possible.

Cette séquence est comprise entre le bastion Nord-Est situé à 280 mètres de distance de l'ouvrage projeté et jusqu'à la hauteur de l'ancienne école (où se dessine une cassure de la ligne du mur d'enceinte) située à 150 mètres de l'ouvrage projeté.

- d'une dimension limitée de l'ouvrage ;

Il s'agit d'une fosse en béton de section carrée d'un peu plus de 1 mètre de largeur et d'une hauteur de 1,5 mètre environ (recouvrement naturel par le sable des marées) et d'un enrochement de pierres masquant les buses en ciment partiellement visibles.

Ce dispositif présente une dimension relativement réduite et la position accolée de la fosse le long du mur d'enceinte limite fortement sa visibilité.

La taille raisonnée de l'ouvrage projeté combiné à l'effet de distance permettent de conclure à une absence d'atteinte notable à la qualité du site.